

COMITE SYNDICAL
Séance publique du 29 septembre 2026

Date de convocation du Comité syndical	21 septembre 2026
Nombre de membres du comité syndical en exercice	12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés	11

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué par Madame Anne MEILLON, présidente, s'est réuni au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon (69005).

Présents : LEGER Stéphanie, MEILLON Anne, POPOFF Sophia, RECAMIER Philomène, CEDAT Laure, GUILLOTEAU Maryll, SERVANTON Charlène

Absents excusés ayant donnés pouvoirs :

BERZANE Olivier pouvoir à POPOFF Sophia
BILLARD Romain pouvoir à GUILLOTEAU Maryll
SESSIECQ Marion pouvoir à POPOFF Sophia
SABRAN Isabelle pouvoir à CEDAT Laure

Absents excusés : HAMELIN Emmanuel

Secrétaire de séance : SERVANTON Charlène

Délibération n° 2026-32 – Tableau des emplois au 1^{er} octobre 2026

Après analyse des besoins de l'établissement, et l'avis du comité social territorial en date du 15 septembre 2026, il est proposé au comité syndical de modifier le tableau des emplois conformément au tableau établi ci-après.

Le tableau est présenté en 2 parties :

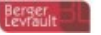
- Une première partie (à gauche) présentant les n° de poste faisant l'objet d'une suppression de poste et précisant la date de suppression envisagée
- Une deuxième partie (à droite) indiquant les n° de postes faisant l'objet d'une création.

Pour une lecture facilitée, la liste des modifications apportées à l'occasion de la création du poste est identifiée en caractère bleu, soit en particulier : temps de travail ; grades possibles pour occuper le poste ; intitulé du poste.

La colonne « Eligibilité au L.332-8 2 » porte sur la faculté, pour le poste concerné, de recruter un agent contractuel territorial en référence à l'article L332-8 du code général de la fonction publique, compte tenu que les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le code général de la fonction publique.

Les modifications proposées au tableau des emplois correspondent à une évolution des moyens humains à périmètre constant : il s'agit d'optimiser le contenu et volume horaire des postes suite à des départs d'agents, en tenant compte des situations individuelles et/ou des besoins du service. Elles apportent un complément aux modifications validées lors du comité syndical du 23 juin 2026. Ainsi :

- Redimensionnement des effectifs au sein du pôle études et vie scolaire, suite à des mouvements de personnel ainsi qu'à une actualisation des horaires d'ouverture dans les antennes : postes numérotés 2610-037 ; 2610-265 ; 2610-036 ; 2610-039 ; 2610-041 ; 2610-043
- Réorganisation de l'activité des interventions en milieu scolaire : poste numéroté 2610-056
- Actualisation dans la répartition des heures d'enseignement faisant suite à des départs (retraite, mutation, reclassement) : postes numérotés n°2609-259 ; 2603-106 ; 2409-165 ; 2509-204 ; 2311-188 ; 2311-194.



Extrait du tableau des emplois en vigueur - depuis le 01.09.2026										Création d'emplois - réunion du Comité Syndical : le 29/09/2026 - prise d'effet le 01.10.2026					
N° de poste actuel	Temps de travail du poste	Eligibilité au L.332-8 2°	Libellé actuel du ou des grades possibles pour ce poste	Libellé du poste actuel (avant suppression éventuelle)	ETP	Date de suppression	N° de poste à la date de création	Temps de travail à la date de création	Eligibilité au L.332-8 2°	Libellé du ou des grades possibles à la date de création	Libellé du poste à la date de création	ETP	Statut de l'agent occupant le poste à la date de création	Date de création	
2509-037	35	01/09/25	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire	1,00	30/09/26	26110157	12,5h	-	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire	0,50	Contractuel	01/10/2026	
254	15h	-	Adjoint administratif/Adj. Techn	Assistant de vie scolaire	-	30/09/26	26110162	12,5h	-	Adjoint administratif principal de 1° cl., Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2° cl.	Assistant de Vie scolaire	0,50	Titulaire	01/10/2026	
2609-259	3,5	01/09/26	Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Assistant d'enseignement en MJC	0,18	30/09/26	26110256	4	01/09/26	Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Assistant d'enseignement en MJC	0,20	Contractuel	01/10/2026	
2509-056	19,5		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Assistant régisseur polyvalent	0,56	30/09/26	26110156	15		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Rechercheur - assistant de recherche	1,00	Contractuel	01/10/2026	
2509-060	18		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,37	30/09/26	26110158	10,25h		Adjoint technique, Adjoint tech. principal de 2° cl., Adjoint tech. principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,20	Contractuel	01/10/2026	
2511-039	16,75	01/11/23	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,48	30/09/26	26110159	14,5h	01/11/23	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,41	Contractuel	01/10/2026	
2511-041	13,75	01/11/23	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,39	02/09/26	26110161	12,5h	01/11/23	Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,30	Contractuel	01/10/2026	
2511-043	12,5		Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,36	30/09/26	26110163	10,5h		Adjoint administratif, Adjoint administratif principal de 2° cl., Adjoint administratif principal de 1° cl.	Assistant de Vie scolaire en antenne	0,31	Contractuel	01/10/2026	
2603-106	8	28/02/26	Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Accompagnateur(trice) musicale	0,40	30/09/26	26110166	4		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Accompagnateur(trice) musicale	0,15	Contractuel	01/10/2026	
2409-165	Temps complet (16 ou 20)		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl., Professeur ens. artistique CIN, Professeur ens. artistique HCl	Professeur formation jeunes chanteurs	1,00	30/09/26	26110165	10,5h		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Professeur formation jeunes chanteurs	0,51	Contractuel	01/10/2026	
2509-204	12	01/09/25	Assistant d'ens., Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Enseignante jeunes Chanteurs et Théâtre	0,60	30/09/26	26110168	14,5h		Assistant d'ens., Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Enseignante Jeunes Chanteurs et Théâtre	0,38	Contractuel (CDI)	01/10/2026	
2311-188	16		Professeur ens. artistique CIN, Professeur ens. artistique HCl	Professeur Piano Jazz	1,00	30/11/26	2612188	15h		Assistant d'ens., Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Enseignante jeunes jazz	0,50	A pourvoir	01/12/2026	
2311-194	10	01/09/23	Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl.	Assistant d'enseignement Vents Jazz	0,50	30/11/26	2612194	10		Assistant principal 2° cl., Assistant principal 1° cl., Professeur ens. artistique CIN, Professeur ens. artistique HCl	Professeur Vents jazz	0,50 (PIA) ou 0,50 (CDI) ou 0,11 (A)	Contractuel (CDI)	01/12/2026	
										ETP au 01/12/26				7,03	
										ETP théorique au 01/9/26				7,52	
										ETP occupé au 01/9				7,18	

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le 08/10/2026

ID : 069-256901398-20260929-D2026_32-DE



Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité APPROUVE ce tableau des emplois avec une prise d'effet au 1^{er} octobre 2026 pour ces emplois ; à l'exception des emplois numérotés 2311-188 (remplacé par 2612-188) et 2311-194 (remplacé par 2612-194) ayant eux une prise d'effet différée au 1^{er} décembre 2026.

La Présidente

